

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 282-250-1917 mettant en sursis d'appel le sergent Roque (André).

n° 282-250-1917

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 août 1917

Numéro JO
n° 250 du 31/08/1917

Date du numéro
31 août 1917

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 184 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884

Vu les câblogrammes ministériels N° 78 du 3 Mars 1917 et N° 202 du 9 Juin 1917. Sur la demande du Chef du Service des Postes et la proposition du Commandant d'armes.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Le sergent Roque (André) classe 1912, du dépôt Somali, titulaire d'un emploi de commis de 1ère classe du cadre local des Postes et des Télégraphes, est mis en sursis d'appel pour une période de trois mois du fer Septembre au 30 Novembre 1917 pour servir à l'office postal de Djibouti.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

FILLON.